



**9 avenue de REIMS – BP57**  
**02202 SOISSONS CEDEX**  
**Portable : 06.81.27.08.67**  
SIRET : 41247816600025  
Agrément Jeunesse et Sports n°D02S62 du 22/4/1981  
Association non assujettie à la TVA au  
titre de l'article 261 du code des impôts

#### **CONVOCATION :**

M. les membres du conseil d'administration  
Mmes et M. les licenciés de l'association

#### **INVITATION :**

M. le Maire le Maire de SOISSONS  
M. le Président du conseil départemental  
M. le Président du comité régionale FSASPTT  
Mme la Présidente du comité FSEPGV  
M. le Président du comité FFT  
M. le Président du comité FFTT  
Mme Jeannine GEORGELIN  
Mme François LEMAIRE

Ouverture de l'assemblée générale à 19h15.

Je remercie les adhérents et les personnalités présentes à cette 46<sup>ème</sup> assemblée générale de notre association ce jeudi 20 juin 2019 :

- M. Frédéric VANIER, conseiller Départemental, et adjoint au maire de SOISSONS, délégué au sport et aux infrastructures sportives
- M. Bruno WOZNIAK, président du comité régional FSASPTT (en plus d'être trésorier du club)
- M. Tony MARTIN, président du comité de l'Aisne FFTT
- Mme Françoise LEMAIRE

J'ai reçu les excuses de

- M. Alain CREMONT, Maire de SOISSONS
- Mme Nathalie DUBOIS, Présidente du comité départemental EPGV
- M. Alain PERSANT (responsable de la section gymnastique)
- M. François THOURIGNY (responsable de la section tennis)
- Mme Ludivine DE BRAECKELAER, directrice régionale FSASPTT pour les Hauts de FRANCE.
- Mme Christiane MEIGNEN, animatrice de la section gymnastique

Nous avons appris le décès début juin de Mme Michèle SCHOTKOWSKI, veuve du président fondateur de notre club (1973-1994).

M. René CATRIN est décédé quant à lui le 25 août dernier ; il travaillait aux « télécoms », avait 82 ans, et était adhérent de la section tennis de table de très longue date.

Il s'avère que Mme Jeannine GEORGELIN, veuve de notre 2<sup>em</sup> président (1994 à 2008) a d'importants soucis de santé, et ne pourra se joindre à nous.

Je vous propose d'avoir une pensée pour eux.

L'ordre du jour est le suivant :

1. approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 22 juin 2018
2. rapport moral du Président
3. approbation du bilan 2018 et du budget prévisionnel 2019
4. rapport des responsables de sections
5. présentation des nouveaux statuts
6. allocution des invités

## 1. Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 22 juin 2018

Voir le fascicule remis en séance.

Le principe du vote à mains levées étant accepté, ce procès verbal est adopté à l'unanimité.

## 2. Rapport moral du Président

Bonjour à tous, et merci pour votre présence.

L'assemblée générale est un moment important dans la vie d'une association ; la stratégie du club, y est présentée et discutée avec les adhérents ; il est important de confronter nos idées, et adopter celles qui paraissent les plus efficaces afin de permettre le développement des sections.

Je remercie la ville de SOISSONS, pour l'aide financière et matérielle qu'elle nous apporte, et n'ai pas de crainte excessive quant au projet immobilier envisagé à moyen terme sur ce secteur de la ville ; le ping se joue ici depuis près de 30 ans, et pourra jouer ailleurs dans des conditions équivalentes.

La fédération sportive des ASPTT nous donne un support administratif pour fonctionner, et l'adoption de nouveaux statuts devra se faire aujourd'hui ; les nouveautés par rapport aux statuts actuels (datant de 2003) vous seront présentées tout à l'heure.

Notre association a connu quelques réussites lors de la saison qui se termine :

- 19 novembre 2018 : déplacement à la coupe du Monde de tennis de table, jouée à l'Aréna du parc EuroDisney
- 9 janvier 2019 : création de la section Touchtennis
- 9 mars 2019 : le sport donne des Elles, ayant regroupé une trentaine de féminines ici même, pour pratiquer de la gymnastique, du tennis de table et du touchtennis
- 12 mars 2019 : rencontre de gala opposant une équipe de l'ASPTT SOISSONS au n°2 mondial de Touchtennis et M. Rashid AHMAD (créateur du Touchtennis), en présence de M. Alain VALENTIN (Pdt de la FSASPTT), et signature d'un contrat entre la FSASPTT et M. HAMAD
- 21 avril 2019 : randonnée des Monts de MISSY avec plus de 1100 participants bien qu'il s'agisse, cette année, du week-end de Pâques (randonnée organisée traditionnellement le 3em dimanche d'avril). Pour rappel, Pâques se fête à une date variable (premier dimanche après la pleine lune).

Nous avons également connu quelques difficultés :

- 8 septembre 2018 : l'emploi d'entraîneur créé pour la section tennis de table, avec l'accord du Centre National de Développement du Sport (CNDS) n'a malheureusement pas pu être concrétisé avant la date fatidique
- 18 octobre 2018 : refus de la communauté d'agglomération d'accorder à notre association un tarif préférentiel sur le nouveau centre aquatique de MERCIN, alors qu'un partenariat a fonctionné durant plus d'une décennie avec les postiers de l'ASPTT et l'ancienne piscine
- baisse importante du nombre de licenciées dans nos sections tennis et gymnastique :
  - la section tennis est passée de 20 à 9 licenciés en 3 ans, et ne dispose plus d'équipe en championnat FFT ; néanmoins, la convention pour l'utilisation gratuite des courts de tennis (construits en 1982 par l'ASPTT puis cédés au comité FFT en 2005) a été actualisée le 26 septembre 2018, et permet à cette section de fonctionner à moindre coût
  - la section gymnastique est passée de 145 (en 2014) à 20 adhérentes en 5 ans ... le salaire mensuel de nos 2 animatrices (Christiane MEIGNEN et Valérie SEDARD) est resté stable

dans le même temps (500 € par mois à notre charge), cette section présente un fort déséquilibre financier (3000 € de ressource et 7000 € de charge) ; nous en discuterons tout à l'heure, lors de la présentation de chaque section.

Le nouveau statut type de la FSASPTT n'est pas un outil miraculeux, et ne changera pas fondamentalement notre fonctionnement : ce sont les adhérents qui font le club, et c'est à chacun d'amener sa bonne humeur et ses idées pour faire avancer le collectif, et donner envie d'être rejoints par de nouveaux adhérents.

Je vous remercie pour votre attention.

Jean-François WUILLEMAIN

### **3. Présentation et approbation du bilan financier 2018**

Je vous présente les principaux chiffres de l'activité. La recette des comptes pour l'exercice 2018 est de 33388 € contre 34692€ en 2017.

La vente de matériels nous a rapporté 2466 €. Ce chiffre est dû aux réductions et aides de divers organismes.

Les subventions d'exploitation s'élèvent à 11161 €, elles sont en hausse par rapport à 2017 (7443€).

Dans cette subvention, nous avons l'aide de la ville de Soissons pour un montant de 4605 € en hausse de 1200 €.

L'aide du conseil départemental de 2084 € est stable ; nous n'avons pas eu de subvention du CNDS et la fédération des ASPTT pour un montant de 3876 € rejoint la subvention de la ville de plus les indemnités d'organisation de compétition du comité de tennis de table de l'Aisne est de 595 €.

La part des cotisations n'est pas négligeable non plus, le montant s'élève à 8601 € principale ressource. Pour la partie des dépenses celle-ci s'élève à 33335 € contre 31714 € pour 2017.

Ces dépenses comprennent l'achat de matériel des sections pour un montant de 4051 €.

La nourriture et les boissons pour la somme de 3859 €.

Les dépenses du personnel pour 9855 € correspondant aux salaires versés .

Le versement aux ligues et département concerné par la discipline pour l'inscription aux épreuves d'un montant de 6767 €. Les frais de déplacements pour un montant de 136 € dû à certaines personnes qui font une donation de kilomètre pour un montant de 1891 €.

Les frais de stage et d'animation, d'encadrement pour 1075 €.

Puis le frais bureautiques et frais postaux et les assurances pour 2348 €.

Nous avons aussi 184 € à mettre au compte des intérêts CNE de 2018.

De ce fait, dans l'exercice de comptabilité 2018 nous dégageons un bénéfice de 53 €.

Merci de m'avoir écouté, et je vous souhaite une excellente fin de soirée et de convivialité au sein de l'ASPTT SOISSONS.

Le trésorier de l'ASPTT SOISSONS  
Monsieur WOZNIAK Bruno

## Présentation et approbation du budget prévisionnel 2019

Les licences ASPTT augmentent de 1 € ; les autres fédérations augmentent aussi leurs tarifs (+5 € par la FFTT) ; il nous faut par conséquent appliquer une légère augmentation à nos cotisations pour rattraper le retard accumulé, et assurer le fonctionnement de notre association :

Section	Tarifs 2018/2019	Tarifs 2019/2020
VTT	Adulte (FASPTT) : 37 € Jeune (FASPTT) : 27 €	Adulte (FASPTT) : <b>39 €</b> Jeune (FASPTT) : <b>29 €</b>
Gymnastique	Tarif Adulte / Jeune : année complète : 62 € / 57 € à/c 1 <sup>er</sup> janvier : 47 € / 42 € <del>STEP seul : 32 € / 27 €</del> Licencié autre club : 32 € / 27 €	Tarif Adulte / Jeune : année complète : <b>64 € / 59 €</b> à/c 1 <sup>er</sup> janvier : <b>49 € / 44 €</b> <del>Licencié autre club : 33 € / 28 €</del>
Tennis	Adulte : 58 € Jeunes : 42 €	Adulte : <b>60 €</b> Jeunes : <b>44 €</b>
Tennis de table	Adultes : 87 € Jeunes : 67 € Licencié autre club : 50 €	Adultes : <b>95 €</b> Jeunes : <b>70 €</b> <b>Licencié loisir</b> ou autre club : 50 €
<del>Piscine</del>	50 €	<del>50 €</del>
<b>Touchtennis</b>		<b>50 €</b>

Le bilan financier 2018 et le budget prévisionnel 2019 sont adoptés à l'unanimité.

### 4. Rapport des responsables des sections

#### Gymnastique :

La présence de Valérie SEDARD et de 3 adhérentes de la section permet d'échanger longuement sur les difficultés de la section :

- le départ du gymnase DAVESNE n'a pas été digéré : l'éloignement du centre-ville, et l'incivilité permanente de quelques perturbateurs ayant fait fuir de nombreuses adhérentes ;
- la communication quasi inexistante avec les membres du bureau directeur du club ;
- la concurrence de salles de sport privées.

Plusieurs pistes ont été testées afin d'inverser la tendance :

- la licence « Premium » FSASPTT prise pour les adhérentes, et FSEPGV pour les seuls membres de l'encadrement a permis d'économiser 800 € ; l'affiliation EPGV est conservée notamment pour couvrir les droits SACEM ;
- le label « j'mactive by ASPTT » sollicité fin 2017 n'a pas permis de trouver de nouveaux pratiquants, malgré l'information passée aux médecins de SOISSONS.

La date précise du départ à la retraite de Christiane MEIGNEN (animatrice de la section depuis 2008) ne nous a pas été communiquée, ce qui nous met en porte à faux aujourd'hui ; nous l'honorerons en septembre lors du tournoi de rentrée, ici même.

**Nota :** Il s'avère que *SPORT EMPLOI 02 (l'association employeuse)* a reçu le 27 juin (courrier daté du 1<sup>er</sup> juillet 2019) sa notification de départ volontaire à la retraite.

Il est rappelé que la création ou l'arrêt d'une section est du ressort du comité directeur de l'association.

### **Touchtennis (Emeric DEMOTTIE) :**

La section créée le 9 janvier 2019 compte 12 adhérents à ce jour. La pratique a lieu dans le gymnase Gérard PHILIPPE, où l'incivilité de quelques uns est déploré. La section participera à la formation de cadres de la FSASPTT (régions Hauts de France, Grand Est et Ile de France) le 6 juillet. L'organisation d'un premier tournoi à SOISSONS est envisagé en septembre.

### **VTT (Patrick HUCLIN) :**

La section compte 6 adhérents, et a participé aux randonnées suivantes :

- 30/09/2018 « rand'automne » à Germigny-Lévêque (77)
- 25/11/2018 rando du Téléthon à Venizel (02)
- 03/03/2019 « rando de la Chandeleur » à Vorges (02)
- 24/03/2019 « la Lions classic » à Villers-Franqueux (51)
- 07/04/2019 « l'inférieure » à Flavay le Martel (02)
- 07/04/2019 « la Moisseenne » à Moissy-Cramayel (77)
- 14/04/2019 « La Montagne de Lagny » à Lagny (60)
- 28/04/2019 « la Montapeine » à Meaux(77)
- 30/04/2019 « rando de printemps » à Belleu (02)
- 02/06/2019 « randonnée des Leups » à St Gobain (02)

Organisation de randonnées :

- 24/11/2019 : Randonnée du TELETHON à Venizel (parcours VTT de 40 km)
- Monts de Missy 21 avril 2019 au Fort de Condé : en partenariat avec la CCVA (communauté de communes du Val de l'Aisne). 1119 participants dont 287 marcheurs et 832 vététistes sur 5 circuits VTT (20, 30, 45, 60, 75 km) et 2 circuits marche(10 et 16km). Parcours ayant empruntés les chemins ruraux de 15 communes de la CCVA.

Sorties club : Le dimanche matin si pas de randonnée.

Projets 2019/2020 :

- Participation à l'organisation de la rando VTT et marche la Jocéenne le 16/06/2019 (traçage et fléchage des 3 circuits VTT)
- Organisation parcours VTT 40km pour le TELETHON à Venizel le 24/11/2019
- Organisation de la 24 ème randonnée VTT et Marche des Monts de Missy le 20/04/2020
- Recruter de nouveaux adhérents

### **Tennis de table (JF WUILLEMAIN) :**

Je tiens à remercier Daniel DELFOSSE et Bernard LESSIRE, qui encadrent les jeunes le mercredi après midi à titre bénévole. Ils ont également accompagné cette année 3 classes de l'école de l'Enfant Jésus durant 5 semaines.

Valéry MAES a quant à lui accepté en 2018/19 à reprendre 4 h/semaine d'encadrement des compétiteurs, son contrat ayant muté de CDI en CDD. Nous avions en effet espéré pouvoir recruter un cadre en mi temps, avec un financement CNDS. Ce financement a été sollicité à nouveau, et le phasage est désormais mieux maîtrisé : accord potentiel mi-juillet, contrat à signer avant le 8 septembre. Le problème principal sera de trouver l'oiseau rare. Cet emploi à mi temps nous permettrait de dynamiser la section en augmentant le volume d'heures d'entraînement, et nous permettrait de faire plus de détection avec le milieu scolaire et les centres sociaux de la ville.

La section a aligné 7 équipes en championnat (dont 2 en régionale) et réussi à intégrer des jeunes dans les équipes.

Notre superbe salle a permis l'organisation de plusieurs compétitions FFTT :

- le tour régional du critérium corporatif
- 3 tours de critérium fédéral
- le 1<sup>er</sup> tour du challenge interclubs
- le top jeunes départemental
- la coupe et le critérium vétérans départementale
- le critérium féminin
- la journée finale du championnat vétérans

Ces organisations nous ont permis de collecter environ 1000 € d'indemnité et de buvette.

### **Tennis :**

La section évolue en ZI de VILLENEUVE St GERMAIN et compte 9 licenciés à la FFT.

Julien VOLAND (tennisman ami de Marc BOURDIN, ancien adhérent) souhaite nous présenter son projet d'ultimate ping (se joue sur 4 tables de ping) : il a fait un sondage et aurait trouvé environ 30 tennismen prêts à venir jouer le lundi soir dès la rentrée ; une licence « loisirs » à 50 € sera demandée.

### **5. Présentation des nouveaux statuts**

Les principales modifications par rapport à nos statuts du 26/9/2003 sont les suivantes :

- limite de 3 mandats consécutifs du Président, du secrétaire général et du trésorier (articles 29, 30 et 31)
- les membres du comité directeur doivent avoir une licence Premium (article 15)
- licence Premium obligatoire si un adhérent veut participer à plusieurs sections (article 10)
- représentation des sections au comité directeur (articles 15 et 25)
- assemblée annuelle de chaque section (article 18)
- le comité directeur doit se réunir chaque trimestre (article 27), le bureau directeur tous les 2 mois (article 28)
- possibilité de créer un comité d'éthique élu pour un an (article 33)
- certains articles imposeront une nouvelle organisation :  
article 16 : le Président Général, le Trésorier Général et le Secrétaire Général ne peuvent être issus de la même section ...  
article 32 : commission de vérification des comptes par 2 personnes non membre du comité directeur

L'article 25 prévoit que le mandat du Comité Directeur du Club expire à la date de l'Assemblée Générale suivant les derniers jeux olympiques d'été. Les prochains sont prévus du 24 juillet au 9 août 2020. Les élections devront donc être réalisées en septembre 2020 ou juin 2021.

En l'absence d'avis défavorable ou réserves, les nouveaux statuts sont adoptés.

### **6. Allocution des invités**

**M. VANIER**, conseiller Départemental et adjoint au maire de SOISSONS (délégué au sport et aux infrastructures sportives), nous informe que le projet de délocalisation de la salle de tennis de table se poursuit, le club étant associé. Aucune date n'est avancée. L'urgence de la mairie se porte sur la maison des associations. Nos organisations (journée inaugurale du touchtennis, randonnée des Monts de MISSY) sont saluées, et les difficultés de la section gymnastique connues. La recherche d'un nouveau lieu de pratique pour la gymnastique pourrait être envisagée dans l'annexe d'une école. Les écoles primaires sont intéressées pour être accompagnées lors de sessions de tennis de table. La Mairie nous remercie de notre participation aux organisations de la ville (passeport jeunes et rentrée sport).

**M. Tony MARTIN**, président du comité de l'Aisne de tennis de table, prend conscience des difficultés liées à l'omnisport ... Il rappelle que la FFTT propose aux féminines des animations dénommées Fit'ping tonic. Il

constate la baisse de licenciés dans toutes les fédérations, et se réjouit de notre projet d'ultimate ping, déjà développé notamment à CREPY. Il nous remercie d'être toujours candidat à l'organisation de compétitions, dans cette superbe salle spécifique, unique dans le département.

## 7. Vin d'honneur

Je vous rappelle qu'un tournoi de pétanques, tennis de table et touchtennis se jouera ici ce samedi ; un barbecue sera organisé le midi et en fin d'après midi : joueurs et parents de toutes les sections sont invités.

Les activités de l'association seront comme tous les ans arrêtées en juillet, sauf pour le touchtennis : nous accueillerons ici même une formation FSASPTT de cadres de clubs ASPTT le samedi 6 juillet ; nos joueurs pourront venir dès 14h pour s'initier au touch.

Nous participerons au passeport jeunes début août, en organisant 2 semaine encadrées par Valéry MAES et plusieurs ados du club (Lény, Paul, Loan).

Autres dates à retenir

- réouverture de la salle de tennis de table le 5 août
- reprise de l'école du ping le mercredi 4 septembre
- rentrée sport le 7 septembre au gymnase DAVESNE
- tournoi de rentrée le 14 septembre (pétanques, tennis de table et touchtennis)
- 1<sup>er</sup> tournoi de la section touchtennis le dimanche 15 septembre
- 1<sup>ère</sup> journée de championnat par équipes les 21 et 22 septembre

Merci pour votre attention.

Clôture de l'assemblée générale à 21h.

WUILLEMAIN Jean-François  
Président de l'ASPTT SOISSONS



<http://www.ASPTT-SOISSONS.fr>